

ÉDITION N°5
2021-2022



RELEVEZ
LE
Défi des écoles
à
énergie positive



alec

AGENCE LOCALE
DE L'ÉNERGIE
ET DU CLIMAT

Nancy Grands Territoires

UN PROJET D'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT
DURABLE POUR LES ENFANTS DES CLASSES DE CM2.

Le défi

Créé en partenariat avec l'Éducation Nationale, le défi des « Écoles à énergie positive » a pour objectif d'inciter les établissements scolaires à mener des projets pédagogiques visant à réduire leur consommation d'énergie (chauffage, eau et électricité).

Les enseignants construisent et pilotent leur projet avec les élèves, afin de les sensibiliser aux économies d'énergie à travers des actions concrètes et mesurables tout au long de l'année scolaire.

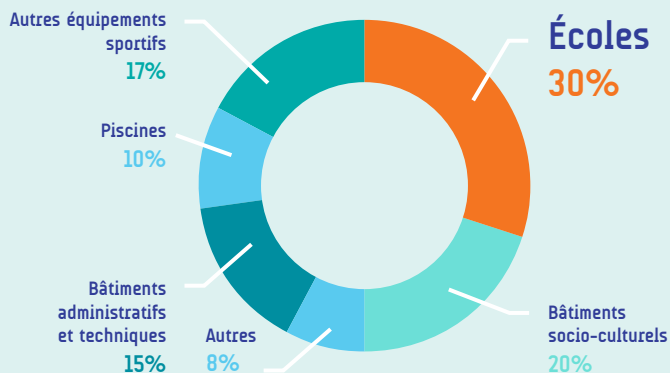
OBJECTIF PRATIQUE DU DÉFI

Mesurer et essayer de réduire d'au moins 8 % la consommation énergétique d'une classe par des actions essentiellement comportementales.

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES POUR LES CLASSES

- ◇ Comprendre l'énergie et son fonctionnement
- ◇ Faire de la classe un véritable laboratoire de la mise en place de solutions concrètes d'économies d'énergie (mesures et suivi, changements d'habitudes, éco-gestes, etc.)
- ◇ Créer des supports de valorisation des travaux et de sensibilisation des autres élèves

Un contexte : les consommations énergétiques communales



“

**NOUS POUVONS
AGIR ENSEMBLE
POUR RÉDUIRE
DE 8 % LES
CONSUMMATIONS
D'ÉNERGIE DE
L'ÉCOLE !**

”



Le projet pédagogique du défi

Projet interdisciplinaire conforme au programme de 3^e cycle de l'Éducation Nationale, le défi s'inscrit dans une démarche d'éducation au développement durable.

Projet de sciences mais également de géographie, de maîtrise de la langue ou encore de mathématiques, il permet aux élèves d'acquérir des compétences en lien avec la matière, les énergies, la réalité géographique de leur territoire.*

Il est également l'occasion d'introduire d'autres thèmes tels que la consommation d'eau, la réduction et le recyclage des déchets ou la qualité d'air intérieur.

Le défi « Écoles à énergie positive » est donc l'occasion d'engager les élèves dans un projet citoyen concret et pédagogique.

La construction du projet devra s'appuyer sur trois types d'actions, prises en compte pour l'évaluation :

1 L'ÉVOLUTION DE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE L'ÉCOLE

Grâce à un suivi des mesures et des factures d'électricité et de chauffage réalisé avec le soutien d'un référent technique de la commune et l'ALEC.

2 LES ACTIONS CONCRÈTES MENÉES PAR LA CLASSE POUR RÉDUIRE LA CONSOMMATION D'ÉNERGIE DE L'ÉCOLE

- ◇ Actions visant à réduire la consommation d'énergie et à modifier les comportements de l'ensemble de l'école : éteindre les lumières, fermer les fenêtres et les portes...
- ◇ Actions environnementales « bonus » : l'installation d'un système de compostage, les économies d'eau, un travail sur les déplacements « domicile-école », le tri des déchets, la qualité de l'air intérieur...

3 LES ACTIONS OU SUPPORTS DE SENSIBILISATION CRÉÉS PAR LA CLASSE POUR EXPLIQUER LE PROJET À L'ENSEMBLE DE L'ÉCOLE

Les élèves sont « ambassadeurs » du projet auprès des autres classes. La diminution de la consommation d'énergie de l'école sera d'autant plus significative si la classe participante sensibilise l'ensemble de l'école (spectacles, blog, journal, exposition...).

* Extrait du programme pédagogique de 3^e cycle
Bulletin Officiel Éducation Nationale juin 2008



Une équipe 'défi' pour chaque école

L'ENSEIGNANT

- ◇ L'enseignant d'une classe de CM1-CM2 participant au défi pilote son projet et maîtrise son déroulement. Pour le construire, il a accès à diverses ressources techniques proposées par les partenaires du défi.



L'ÉCOLE

- ◇ Chaque classe inscrite au défi conduit le projet avec son enseignant.
- ◇ Le personnel et les autres classes de l'école sont donc invités à coopérer aux côtés de la/des classe(s) participant au défi.



LA COMMUNE

- ◇ Un référent est désigné (élu ou agent) pour suivre le projet et faciliter la réalisation du projet de la classe.
- ◇ L'équipe municipale de la commune s'engage à fournir à l'enseignant et à l'ALEC* l'accès aux données de consommation énergétique des années précédentes et à faire des relevés de compteur réguliers.

LES INTERVENANTS RESSOURCES

- ◇ L'ALEC* est l'interlocuteur technique privilégié en lien avec les services techniques communaux.
- ◇ Le CPIE* est l'interlocuteur pédagogique. Il propose 3 interventions sur les thématiques de l'énergie et de l'eau dans la classe. La 3^e séance proposera un jeu de rôle ou un approfondissement des thématiques de l'énergie ou de l'eau.



Le calendrier

1

Candidature

AVANT LE 20 OCTOBRE 2021

- ◇ Les équipes (classes + services communaux) s'inscrivent via le formulaire ci-joint.

4

Début du projet

NOVEMBRE 2021

- ◇ Suivi des consommations d'électricité et de chauffage par des relevés mensuels de compteurs
- ◇ Démarrage des actions sélectionnées par la classe

2

Sélection des projets et réponses

FIN OCTOBRE 2021

5

Fin du défi

30 AVRIL 2022

- ◇ Fin du suivi des consommations et analyse des économies réalisées dans chaque école

3

Construction du projet & début des interventions pédagogiques

À PARTIR DE NOVEMBRE 2021

- ◇ Ébauche du projet et du plan d'actions de la classe
- ◇ Formation continue de l'enseignant
- ◇ Interventions pédagogiques en classe du CPIE et l'ALEC en fonction des besoins du projet et de ses objectifs
- ◇ État des lieux énergétique de l'école réalisé par l'ALEC à partir de l'analyse des factures d'énergie et d'une visite des locaux

6

Restitution finale

MAI 2022

- ◇ Diffusion des bonnes pratiques à l'ensemble de l'école
- ◇ Rédaction d'une lettre aux élus en charge de l'énergie



Les modalités du défi

PARTICIPATION

6 classes sont sélectionnées pour participer au défi des écoles à énergie positive. Plusieurs classes d'un même établissement peuvent participer sous la forme d'équipe.

ENGAGEMENT

L'enseignant s'engage à développer le projet tout au long de l'année et à participer à des formations.

CRITÈRE DE CONSOMMATION D'ÉNERGIE

Les factures de consommation d'énergie des années précédentes de l'école (au minimum de l'année précédente) servent de base de référence pour les économies d'énergie qui seront réalisées pour la période du défi 2021/2022.

ACCOMPAGNEMENT DU PROJET

Des réunions d'accompagnement seront proposées tout au long de l'année (maximum 3 réunions dans l'année).

OUTILS PÉDAGOGIQUES

Une mallette pédagogique contenant du matériel technique (appareils de mesure, multirisques, etc...) est prêtée à chaque classe pour l'aider à réaliser des économies d'énergie.



10, Promenade Émilie du Châtelet
54000 Nancy / 03.83.37.25.87
www.alec-nancy.fr

En partenariat avec le :



Avec le soutien de

climaxion
anticiper - économiser - valoriser

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
État
Qualité
Partenair

ADEME
LE DÉVELOPPEMENT DURABLE
EN FRANCE

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
L'Europe s'investit avec nous

métropole
GrandNancy

SEILLE
GRAND
COURONNE
Communauté de communes

SEILLE
GRAND
COURONNE
Communauté de communes
Sel
& Vermois